

**ECOLE Angèle Vannier**  
**Conseil d'école**

**Etaient présents : Mme Morin, Mme Marchand, Mme Lambert, Mme Graham, Mme Horcada, Mr Pitel, Mr Guillard, Mme Leprize, Mme Bernier, Mme Desquesses, Mme Lesaulnier, Mme piel, Mme Durand-Leveau, Mme Barbé, Mme Guillotin, Mme Hébert, Mme Gicquel, Mme Trocellier.**

**Etaient excusés : Mme Mismaque, IEN St-Malo ville, MmePincé**

**Durée de la réunion : 2h30**

**Présidence assurée par : Mme Morin**

**Secrétariat assuré par : Mme Morin**

**Ordre du jour :**

- ✓ Tour de table
- ✓ Résultat des élections
- ✓ Rôle du conseil d'école
- ✓ Règlement intérieur
- ✓ Point sur la rentrée (effectifs, équipe...)
- ✓ Organisation pédagogique
- ✓ Budget de l'école
- ✓ Projet d'école
- ✓ Projets de classes
- ✓ Restauration
- ✓ Accueil périscolaire
- ✓ Sécurité des enfants
- ✓ Rythmes scolaires
- ✓ Demandes adressées à la mairie

- ✓ Suggestions du conseil d'école
- ✓ Fixer la date du prochain conseil d'école

**Sujets abordés :**

- ✓ **Faire le tour des présents, absents, excusés.**

Un tour de table est fait où chacun s'est présenté.

Mme Mismaque, Inspectrice de l'Education Nationale, ainsi que Mme Pincé sont excusées.

- ✓ **Résultat des élections**

L'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu vendredi 13 octobre 2017. Sur 182 inscrits, 52 parents ont voté, soit 28,57 %. La liste unique a été élue, elle est composée de 7 parents titulaires et 2 parents suppléants :

-Lesaulnier Sonia

-Durand Leveau Maëllys

-Piel Sklaerenn

-Gicquel Audrey

-Broussais Anne Sophie

-Guillot Morgane

-Hébert Leslie

-Trocellier Aurore

-Barbe Nadège

- ✓ **Rôle du conseil d'école**

Le conseil d'école a pour finalité de favoriser le dialogue et l'échange d'informations entre l'équipe éducative, les représentants des parents et les élus de la commune.

- ✓ **Règlement intérieur**

Le règlement est distribué à chaque personne présente dans la salle. Chacun en prend connaissance.

Après modification, le règlement de l'école est approuvé par le conseil d'école. Fluoter la ligne stipulant de mettre le nom de l'enfant sur les vêtements.

Pour la rentrée 2018, demander l'autorisation aux parents pour la parution de photos de leur enfant dans la presse (à rajouter au papier type donné en début d'année).

✓ **Point sur la rentrée (effectifs, équipe...)**

Effectifs : 138 élèves (+1 TPS, 2 CE2, 1 CM2 après les vacances de la Toussaint).

Mme Graham a 2 TPS, 10 PS, 7 MS, soit 19 élèves (+1 TPS à partir de novembre)

Mme Horcada a 10 MS et 11 GS, soit 21 élèves

Mme Marchand a 1 TPS, 9 PS et 11 MS soit 21 élèves

Mme Lambert a 9 CP et 10 CE1 soit 19 élèves

Mr Pitel a 9 CE1 et 14 CE2, soit 23 élèves (+ 2 CE2 à partir de novembre)

Mr Guillard a 5 GS, 3 CP et 2 CE1 soit 10 élèves

Mme Morin/Mme Taylor ont 11 CM1 et 14 CM2, soit 25 élèves (+ 1CM2 à partir de novembre)

✓ **Organisation pédagogique**

Avec les nouvelles directives ministérielles qui favorise les CP à 12 élèves en REP, le cycle 2 est réorganisé. Nous avons l'intervention de Delphine Schimpff, maître surnuméraire, le matin, qui permet le dédoublement des classes de cycle 2 (CP/CE1/CE2).

Le matin : Mme Lambert a les CP, Mr Guillard et Mme Schimpff se partagent les CE1 et Mr Pitel garde ses CE2. Cette organisation favorise des classes à simple niveau et à faible effectif. Les enseignants privilégient le français et les mathématiques sur ces temps de dédoublement des classes.

*Les personnes ressources intervenant dans l'école :*

Le RASED est composé de Mme Buchoux, maître G (pour les enfants de MS, GS et CP qui ont des difficultés d'adaptation scolaire), Mme Barthélémy, maître E (pour les enfants de la GS au CE2 qui ont des difficultés scolaires persistantes, notamment en lecture et mathématiques) et Mme Chapron, psychologue scolaire. Ces trois personnes interviennent sur l'école en prenant soit un enfant seul, soit un petit groupe d'enfants. L'accord des parents est nécessaire pour une prise en charge avec Mme Buchoux ou Mme Chapron. Une information aux parents suffit pour une prise en charge avec Mme Barthélémy.

Nous bénéficions de trois maîtres surnuméraires, Delphine Schimpff, Jean-Marc Rousselin et Georges Pelé. Ils seront présents tous les 3, les vendredis après-midi et interviendront dans la classe de cycle 3 (CM1/CM2), puisqu'elle devient la classe chargée en effectif, suite au dédoublement des classes au

cycle 2. Ils travailleront avec l'enseignante sous forme d'ateliers tournants.

✓ **Budget de l'école (Budget alloué par la mairie + compte OCCE)**

La mairie alloue un budget à chaque école en fonction du nombre d'enfants. Elle attribue une dotation pour l'école (340 euros), une dotation par classe (174 euros) et une dotation par élève de 40 euros. L'équipe enseignante achète ainsi tout le matériel scolaire dont a besoin l'élève pour travailler (cahiers, stylos...). La mairie demande seulement une participation de 2,50 euros par enfant aux familles.

L'école est affiliée à l'OCCE, organisme qui nous permet d'avoir un compte bancaire. L'argent qui est sur ce compte est crédité lors de ventes (viennoiseries, vente de chocolats, sapins de Noël, fleurs, photos de classe...) et manifestations (fête de l'école...). C'est grâce à cet argent que nous pouvons organiser des sorties et acheter du matériel scolaire, des ingrédients pour faire des gâteaux, mener des projets (projet avec la biocoop en maternelle) ou sorties scolaires (séjours avec nuitée en CE et CM).

L'école a demandé une participation volontaire des parents en septembre.

✓ **Projet d'école**

Le projet d'école 2016-2020 comprend deux axes :

- « Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler », enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun » et « Coopérer, responsabiliser les élèves »
- « Améliorer la coopération des parents aux apprentissages mis en place par l'école »

✓ **Projets de classes**

Les TPS/PS/MS de Mme Graham et Mme Marchand ont un projet « atelier d'éducation au goût » (séances de dégustations de produits locaux et biologiques avec intervenants de producteurs locaux). Les MS participeront aux ateliers et les TPS/PS dégusteront après la sieste. Intervenante de l'association « lire et faire lire » le lundi et le mardi. Spectacle au centre Allende en novembre 2017 et visite d'expositions. Exposition à l'école en période 1 sur le thème de la « pomme ».

Les MS/GS de Mme Horcada :

Période 1, décoration de la classe et de l'école avec le travail sur les trois petits cochons et mise en place d'un théâtre d'ombre qui a donné lieu à des premières théâtralisations. Récolte de feuilles dans le parc. Différentes visites de l'école pour se situer dans l'espace et préparer une maquette. Intervention de l'association « lire et faire lire » tous les lundis et mardis.

Projets pour l'année : travailler sur le jardin attenant à la classe. Travail en théâtre pour les GS avec Yves Lemasson et pour les MS avec Mme Horcada. Travail sur les animaux tout au long de l'année, création d'un Abécédaire des animaux, écoute du carnaval des animaux de Saint Saens, et visite au Port Breton en fin d'année. Reprise du travail avec les parents le mercredi matin autour d'ateliers. Mise en place d'une compétition d'athlétisme et d'une rencontre autour du kit gym avec une autre classe de MS/GS. Spectacle et visite d'expositions au centre Allende.

Les CP/CE1 de Mme Lambert auront 8 séances de piscine en novembre/décembre. Ils participeront au Printemps de Arts en avril 2018 dont le thème est « Déguster des yeux ». Ils participent à la chorale inter-circo de St Malo qui donnera lieu à un concert au théâtre Chateaubriand en avril (Mme Marques, professeur de conservatoire, entraînent les enfants).

Les GS/CP/CE1 de Mr Guillard auront une animation à la médiathèque de St Malo. Les GS bénéficient de l'intervention de l'association « lire et faire lire ». Les CP/CE1 auront 8 séances de natation en novembre/décembre. Les GS feront du théâtre avec les GS de Mme Horcada. Tous les enfants assisteront à une séance de cinéma en breton avec les élèves de Mme Marchand.

Les CE1/CE2 de Mr Pitel auront 8 séances de piscine en novembre/décembre. Ils participent à la chorale inter-circo de St Malo qui donnera lieu à un concert au théâtre Chateaubriand en avril (Mme Marques, professeur de conservatoire, entraînent les enfants). Ils bénéficieront de l'intervention de Tony, professeur de gym en période 4 (kit gym). Les CE2 passeront leur permis piéton (police municipale) et assisteront à 3 séances de cinéma dans l'année. Une réflexion est menée par l'enseignant qui envisage pour les CE2, une classe transplantée sur Cancale, avec comme objectif, la découverte du milieu marin.

Les CM1/CM2 sont une classe orchestre cette année encore. Ils ont choisi comme instrument la guitare ou la flûte. Ils ont 2h d'enseignement par semaine par des professeurs du conservatoire, Gwennaël Gauvain et Chantal Marques.

Séances de voile en septembre à Bonsecours/ Correspondance avec une classe de CM tout au long de l'année/ Envoie de dessins aux militaires français envoyés à l'étranger pendant les fêtes de Noël/Inscription des CM2 au concours « les P'tits champions de la lecture ». /Acrosport en période 3 avec l'intervention de Tony/ Participation au FETLYF en avril / Initiation aux premiers secours dans l'année/ permis vélo en fin d'année/ sortie sur Rennes en train/ Séjour avec 1 nuitée pour les CM2.

✓ **Restauration**

Maternelle : un seul service

les ATSEMS qui s'occupent des enfants sont Brigitte Robidou, Béatrice Leprize, Nadège Ripaud. L'animatrice qui les aide se nomme Soizic Delbarre.

Elémentaire : deux services, un à 11h30 et un à 12h30.

Les dames de services qui s'occupent des enfants en élémentaire sont Catherine Chesnais et Cyntia Pelé. Les animateurs du midi sont Gyslaine Cally et Valérie Bernier.

✓ **Accueil périscolaire**

Garderie : La responsable est Valérie Bernier. Elle a l'aide de Soizic Delbarre pour la garderie du matin et du soir.

TAP : Pour les élèves de maternelle, ce sont les ATSEMS qui gèrent les enfants (environ 35 enfants). Pour les enfants d'élémentaire (environ 56 enfants), ce sont des animateurs (Valérie Bernier, Soizic Delbarre...) ou intervenants d'associations.

Les TAP ont lieu de 15h45 à 16h30 tous les soirs. Les parents inscrivent leur enfant auprès de Malo

enfance éducation.

En maternelle, les ATSEMS proposent des activités adaptées aux enfants en fonction de leur état de fatigue le soir. En 1<sup>ère</sup> période, les jeux collectifs ont été privilégiés pour apprendre à vivre ensemble au sein de l'école.

En élémentaire, le fil rouge de l'année est basé sur « les grandes fêtes au fil des saisons ». En période 1, les animatrices ont proposé des activités manuelles sur le thème d'halloween. Un intervenant est venu tous les jeudis pour faire multisports.

✓ **Sécurité des enfants**

Fermeture des portes : les parents doivent respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des portes. Les portes ferment à 8h40 le matin et à 13h35 l'après-midi.

Un exercice d'évacuation a eu lieu mardi 3 octobre 2017 à 9h30. Le compte rendu de l'exercice a été envoyé à la mairie. Il y aura deux autres exercices d'effectuer dans l'année.

Trois exercices de confinement sont réalisés dans l'année. On appliquera les 2 PPMS mise en place à l'école pour l'année 2017/2018 (Risques majeurs, Attentat intrusion). Les parents sont avertis avant chaque exercice par le biais du cahier de liaison. Le 1<sup>er</sup> exercice de confinement pour simulation d'une intrusion dans l'école a eu lieu mardi 17 octobre 2017.

Visites médicales : Bilan PS/MS (PMI), Bilan GS, (infirmière/médecin scolaire). Désormais tout enfant du CP au CM2 peut être vu par l'infirmière scolaire ou le médecin scolaire à la demande des parents ou de l'enseignant.

✓ **Rythmes scolaires (maintien de la semaine à 4,5 jours ou retour à la semaine à 4 jours)**

Le conseil d'école échange et donne son avis sur le maintien de la semaine à 4,5 jours ou sur le retour de la semaine à 4 jours.

Avis de l'équipe enseignante:

Les élèves de cycle 1 et 2 sont très fatigables en fin de semaine, la coupure du mercredi leur permettrait de faire une pause et d'être plus concentrés sur les apprentissages le jeudi et vendredi. Les élèves de cycle 3 profitent du mercredi matin pour travailler sur les apprentissages fondamentaux, la semaine avec 5 matinées travaillées est donc enrichissante pour ces élèves. 117 élèves sur 143 se trouvant en cycle 1 et 2, et le retour à la semaine de 4 jours n'empêchant pas les cycles 3 de travailler sérieusement, L'équipe enseignante exprime le désir du retour à la semaine à 4 jours dans l'intérêt de l'enfant.

Avis des représentants des parents d'élèves :

Les représentants des parents d'élèves souhaitent demander l'avis des parents des élèves de l'école, (par l'intermédiaire du cahier de liaison).

Suite aux résultats du sondage réalisé par les représentants des parents d'élèves (57 voix pour le retour à la semaine de 4 jours, 16 voix pour le maintien de la semaine à 4,5 jours et 8 voix sans opinion), ceux-ci suivent la majorité des voix exprimés par les parents, à savoir le retour à la semaine à 4 jours.

✓ **Demandes adressées à la mairie**

- Faire un préau dans la cour de maternelle
- Refaire les peintures de la cour élémentaire + demande de panier de basket pour les TAP.
- Installer des panneaux en liège dans les classes afin de pouvoir mettre des affichages au mur (classes M1, M3, E1, E2)
- Changer les moquettes de l'école (moquettes âgées de plus de 30 ans). Un débat s'est engagé à ce sujet. La représentante de la mairie, Mme Desquesses, explique que ces travaux nécessitent un gros budget et que la priorité est donnée à d'autres écoles qui sont bien plus vétustes que l'école Angèle Vannier. Mme Marchand et quelques parents d'élèves insistent sur la nécessité de changer ces moquettes qui provoqueraient des problèmes de santé chez les enfants. Une maman atteste avoir un certificat médical allant dans ce sens. Mme Morin, directrice de l'école, propose à la mairie de commencer par changer la moquette du dortoir, les enfants dormant à quelques centimètres du sol.
- Mme Marchand souhaite avoir plus de prises électriques près du tableau de sa salle de classe (la demande a été prise en compte dans la journée).
- Revoir l'éclairage du hall de l'école (éclairage trop faible).
- Vérifier le fonctionnement des prises électriques dans la salle de jeux.
- L'école acquiert de plus en plus de matériel de motricité mais il n'y a pas de local de stockage dans l'école.
- L'équipe pédagogique souhaiterait avoir un escabeau et un diable pour transporter du matériel lourd.
- Obtenir 3 tapis de sol supplémentaires pour les entrées par la baie vitrée dans les classes maternelles.
- Remplacer la baie vitrée de la garderie par une porte, étant donné que c'est dorénavant le point d'entrée et de sortie des parents.
- Demander à la police municipale de refaire des rondes à 8h20 et 16h30 pour le stationnement.
- Trouver un système pour mieux visualiser les passages piétons devant l'école (peinture blanche, « seuil d'éveil de vigilance »).
- Mme Graham demande à déplacer une étagère dans sa salle de classe.
- Mme Graham demande un meuble pour le coin lecture de la classe et une armoire à mettre dans l'atelier accolé à la classe (atelier utilisé par « Loisirs Pluriel » le mercredi et pendant les vacances).
- Mme Marchand demande le déplacement d'un tableau dans sa salle de classe pour le mettre à hauteur des enfants.
- Besoin d'évacuer des meubles ou matériel désuet dans l'école.

✓ **Suggestions du conseil d'école ou autres**

- Mme Lesaulnier propose que les enfants gardent les mêmes cahiers par cycle quand cela est possible (certains cahiers étant peu remplis en fin d'année). Cela se fait déjà en cycle 3 pour les cahiers de géographie, histoire, sciences, anglais et arts, et pour les pochettes cartonnées.

- Mme Lesaulnier évoque les portes ouvertes de l'école. Mme Morin se renseigne sur la date choisie en réunion de directeur, par l'ensemble des directeurs et Mme Mismaque, Inspectrice de l'Education Nationale.
- Les dates des vacances scolaires de Printemps ont été modifiées. Les enfants seront en vacances le mercredi 25 avril 2018 à 11h30 et reprendront les cours le lundi 14 mai 2018 au matin.
- Béatrice Leprizé, ATSEM de la classe bilingue breton de Mme Marchand, est en formation « apprentissage de la langue bretonne » tous les jeudis et est remplacée par une autre ATSEM.
- La mairie a doté l'école de 8 tablettes et 8 PC supplémentaires.
- Une vente de chocolat « initiatives et saveurs » et une vente de « sapins du Boculé » est en cours dans le but de récolter de l'argent pour favoriser les projets et sorties de classes.
- La photo scolaire aura lieu le mardi 12 décembre 2017 à l'école. Les photos de classe sont prises sur le temps scolaire et les photos individuelles sont prises sous la responsabilité des parents à 15h45 et 16h30. Pour les parents ne pouvant être présents, il est possible de signer une décharge auprès de Mme Bernier, responsable de la garderie, ou de Mme Morin, directrice, pour les enfants rentrant habituellement seuls le soir.

✓ **Déterminer la prochaine date du conseil d'école**

Le prochain conseil d'école est fixé au 20 février 2018 à 18h à l'école Angèle Vannier.